



Simone Mathieu passe en revue les volontaires, 1940.

©Mémorial Leclerc - musée Jean Moulin

Les femmes dans la France libre

Répondant à l'appel du général de Gaulle, des femmes rallient Londres et contractent un engagement civil ou militaire. Pour la première fois, celles admises dans l'armée acquièrent un statut militaire. L'ouverture de l'armée française aux femmes représente une avancée et une étape importantes dans l'histoire.

En 1939, la France est très en retard quant à la place des femmes dans l'armée et dans la vie civile. Contrairement aux Anglaises, aux Allemandes et aux Turques, les Françaises n'ont pas le droit de vote. Malgré les exigences de la guerre, les avancées sont timides. Elles sont certes admises dans les sections sanitaires automobiles (SSA) et de secours aux blessés militaires (SSBM) de la Croix-Rouge mais comme civiles bénévoles. Le décret du 21 avril 1940 permet l'engagement pour un an avec rémunération « des auxiliaires féminines des formations militaires » et celui du 17 juin, la mobilisation des pilotes féminines pour convoyer les avions. Pourtant en juin 1940, des femmes de toutes origines sociales répondent à l'appel du général de Gaulle et rejoignent Londres. Jeunes pour la plupart, certaines, mères de famille, n'hésitent pas à gagner l'Angleterre avec leurs enfants. Elles viennent en majorité de France et de l'Empire ; d'autres sont passées par l'Espagne et le Portugal, comme Tereska Torrès, ou se trouvaient déjà en Angleterre : étudiantes au pair, femmes travaillant sur place, épouses de Britanniques. Elisabeth de Miribel, employée à la Mission française de guerre économique répond à l'urgence de la situation en tapant le texte de l'Appel du 18 juin. Les toutes premières volontaires qui contractent un engagement civil sont aussi les épouses des premiers ralliés comme Denise Van Moppès ou Janine Bouchinet-Serreules qui assure la publication « des documents d'information ». Angéline Héring de Kerguelen dé-

bute au service de santé des FNFL, puis crée le service des écoutes radiophoniques de la France libre qu'elle dirige jusqu'en août 1944. La création le 7 novembre 1940 du « corps féminin des volontaires françaises » répond d'abord au vœu des femmes de s'engager dans les FFL et à l'urgence de la situation compte tenu de la faiblesse des effectifs : elles remplacent les hommes aux postes de non-combattants. Pour la première fois, elles sont admises dans l'armée avec un statut militaire. L'amiral Muselier favorise cette création afin d'éviter que les Françaises s'enrôlent aux *Women Military Service*. En contractant leur engagement pour la durée de la guerre plus trois mois, elles doivent répondre aux mêmes conditions que les hommes : nationalité française, avoir entre 18 et 43 ans. Soumises à une enquête de moralité et à un examen d'aptitude physique, elles reçoivent livret militaire, bracelet d'identité, insigne de la France libre et uniforme. Les célibataires sont logées à la caserne Hill Street puis, après son bombardement en avril 1941, à Moncorvo House, caserne rebaptisée Marie Hackin, en hommage à l'une des premières engagées, disparue en service commandé en février 1941. Après six semaines d'entraînement avec les Anglaises de l'ATS dans un centre de formation britannique, elles reçoivent leur affectation. Simone Mathieu, leur premier commandant, doit surmonter les préventions des hommes et les difficultés avec les Anglais. Lorsque Hélène Terré lui succède un an plus tard, l'unité compte 126 femmes. Ses effectifs

augmentent avec l'arrivée de nouvelles recrues. Une section Marine est créée avec les ralliées de Saint-Pierre et Miquelon puis une section Air, confiée au caporal Alla Dumesnil. Un corps d'assistantes sociales est formé par Eliane Brault. Fin octobre 1942, on dénombre 488 femmes dans les services londoniens. Des femmes ont aussi occupé des postes réservés jusque-là aux hommes. Non sans difficultés, Jeanne Bohec, aide-chimiste, obtient d'être parachutée en février 1944 pour enseigner le sabotage. Sur les 53 femmes agents envoyées en France par le SOE, 5 sont Françaises libres. Louise-Marie Lemanissier, une des premières femmes médecin sous-lieutenant, œuvre à l'ambulance chirurgicale *Hadfield Spears* lors des campagnes de Syrie et de Libye. En août 1943, alors qu'est mise sur pied l'armée de la Libération par la réunion des FFL et de l'Armée d'Afrique, Hélène Terré gagne Alger avec un groupe de volontaires féminines. Elle participe à la création de l'armée féminine de l'armée de terre (AFAT, décision du 26 juillet 1944) en intégrant les volontaires d'Afrique du Nord. Les Françaises libres restées en Angleterre sont affectées à la mission militaire de liaisons administratives commandée par Hettier de Bois Lambert et envoyées en France en juin 1944 pour préparer l'organisation de l'administration française au fur et à mesure de la Libération. Au total, environ 1 800 femmes ont servi à titre civil et militaire dans la France libre. ■

Christine Levisse-Touzé

Directrice du Mémorial Leclerc et de la Libération de Paris et du musée Jean Moulin de la Ville de Paris.

●●● Pour en savoir plus

Voir notice in *Dictionnaire de la France Libre* [dir] François Broche, Georges Caïtucoli et Jean-François Muracciole, coll. Bouquins, Robert Laffont, 2010.